

Vivre Bellegarde

MAGAZINE COMMUNAL JUIN 2025

CULTURE, LOISIRS, FESTIVITÉS

10 ans du festival de l'humour

DOSSIER

budget & projets

CULTURE

programme
détachable
des événements
2025





BELLEGARDE

DU **RIRE** FESTIVAL HUMOUR

10^{ÈME} ÉDITION



VENDREDI 13 JUIN

**1^{ÈRE} PARTIE : COMEDY CLUB AVEC
YOAN LESAYRE & GABRIELLE GIRAUD
PUIS : BÉNÉDICTE BOUSQUET**



SAMEDI 14 JUIN

**1^{ÈRE} PARTIE : BRUNO BONIFACE
PUIS : SELLIG**



13 & 14 JUIN 2025

TOUR DE LA MADONE

OUVERTURE DES PORTES 19H30, DÉBUT DES SPECTACLES 20H15

Infos et réservation : Mairie de Bellegarde - Service Festivités - 04 66 01 11 16
Réseau de vente : FNAC, FNAC.COM et FRANCEBILLET.COM.

Sommaire

2	ÇA S'EST PASSÉ À BELLEGARDE
10	DOSSIER
16	ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE
17	ACTION SOCIALE, SOLIDARITÉ
18	VIVRE ENSEMBLE
19	ENTREPRENDRE À BELLEGARDE
20	ENFANTS ET JEUNES
29	PASSION SPORT
30	CULTURE, LOISIRS ET FESTIVITÉS
34	AGENDA
35	TRIBUNES
36	VIE PRATIQUE
37	LE LIVRE DE VIE

Pour être informé gratuitement tous les 15 jours des événements de la ville
Abonnez-vous à Bell'News
communication@bellegarde.fr ✨

Directeur de la publication : Juan-Antoine Martinez
Responsable de la communication : Lucie Roussel
Rédaction et photos : Pascal Crapé
Ont participé à la rédaction et aux photos : élus, personnel municipal, associations et commerces
Création maquette et réalisation : Idéquation et Renaud Barès
Tirage : 3 700 exemplaires
Impression : JF Impression, imprimeur labellisé Imprim Vert

Vivre Bellegarde est disponible en feuilletage
sur le site de la ville bellegarde.fr

Pour contacter la rédaction :
04 66 01 01 55 ou communication@bellegarde.fr

L'année 2025 marque pour la ville et la municipalité la poursuite de nombreux projets. J'ai eu l'occasion d'en présenter les grandes lignes lors de la cérémonie des vœux en janvier : parmi les principales réalisations figurent la construction d'un centre de secours, l'extension du réseau d'eau potable vers le quartier de Sautebraut, la création d'un parc d'agrément et l'aménagement d'un giratoire.

Nos finances demeurent solides, ce qui nous permet de préserver le niveau de fiscalité actuel

Dans un contexte marqué par l'incertitude pesant sur les charges des communes, une vigilance accrue s'impose quant à la gestion financière de la ville. Lors du conseil municipal du 27 mars, vos élus ont de nouveau choisi de ne pas modifier les taux d'imposition locaux. **Après une diminution de 13% en 2022, ces taux resteront inchangés en 2025, identiques à ceux des années 2022, 2023 et 2024.**

Vous retrouverez plus en détail ces différents sujets au fil des pages de ce bulletin, ainsi que de nombreuses autres informations illustrant le dynamisme de notre ville et de ses acteurs, qu'ils soient élus, commerçants ou bénévoles associatifs.

Pour conclure cet éditorial, **je tiens à mettre en lumière notre festival de l'humour qui fête en 2025 sa dixième édition** au pied de la tour de la Madone, lorsque la météo le permet. Ce rendez-vous incontournable accueille des humoristes de renom national et promet, une fois encore, deux soirées mémorables en plein air. Si vous n'avez pas encore eu l'occasion d'y assister, je vous invite chaleureusement à découvrir ce festival, ne serait-ce que pour le cadre exceptionnel qui l'entoure.

Je souhaite également rappeler la richesse de nos autres manifestations, qu'elles soient sportives, culturelles ou festives.



Vivre à Bellegarde, c'est s'impliquer dans la vie locale, partager ses moments de fête et de culture. C'est ainsi que nous continuons à bâtir notre ville.

Juan Martinez MAIRE DE BELLEGARDE

🗓️ 17 janvier

Vœux de monsieur le maire aux forces vives et à la population



La cérémonie des vœux du maire de Bellegarde, Juan Martinez, et de la municipalité s'est tenue le vendredi 17 janvier à la salle des Sources, en présence d'environ 300 personnes, parmi lesquelles des élus, des commerçants, des entrepreneurs, des responsables associatifs et de nombreux habitants.

Des bilans

La première partie de la soirée a été consacrée à une rétrospective des actions menées ces dernières années sur le territoire de la Terre d'Argence et de la commune. Plusieurs réalisations, désormais intégrées au quotidien des habitants – comme le pôle associatif, la maison médicale, le ludopark, le stade doté d'une pelouse synthétique, la navette gratuite ou encore la voie cyclable – ont été rappelées, alors qu'elles n'existaient pas il y a quatre ans. Le maire est également revenu sur les circonstances particulières du début de mandat en 2020, marqué par la crise sanitaire de la COVID-19, et sur la mobilisation engagée pour soutenir à la fois les administrés et l'activité commerciale locale (fabrication de masques, ouverture d'un centre de vaccination, accueil des enfants du personnel soignant, aides financières aux commerces, etc.).

Un grand merci au public pour sa présence et pour l'intérêt porté à la vie de la commune.

Des projets

La seconde partie de la présentation a mis l'accent sur les projets pour 2025. Sont ainsi prévus des travaux d'amélioration des réseaux et de la voirie, mais aussi de nouvelles réalisations :

- 👉 la création d'un **parc d'agrément** d'environ 9 000 m² à l'entrée de la ville et l'aménagement d'un **giratoire** sur le CD38 ;
- 👉 le lancement de la construction d'un **centre de secours** (pompiers) ;
- 👉 **l'extension du réseau d'eau potable** vers les quartiers de Sautebraut débutera, avec un premier raccordement pour le centre de secours, suivi du futur camping et des habitations ;
- 👉 l'année verra aussi l'achèvement sur le plateau de la **nouvelle crèche** de 45 berceaux et des **halles commerçantes**, la mise en place du **Centre de Supervision Urbain (CSU)** dans les locaux rénovés de la police municipale, ainsi que l'ouverture de la **liaison cyclable** Via Rhôna entre Bellegarde et Saint-Gilles ;
- 👉 enfin, des travaux de mise à niveau de la **station de traitement des eaux usées**, une intervention certes plus discrète, mais tout aussi essentielle, dont le coût est estimé à 700 000 €.

Une année qui s'annonce donc particulièrement riche en actions.



 5 février

L'Étoile de Bessèges

Le mercredi 5 février 2025, la course cycliste professionnelle Étoile de Bessèges a fait son retour à Bellegarde, après l'annulation de l'étape locale « Grand prix de Costières » en 2024 en raison des manifestations agricoles.

Dès le matin, la place Batisto Bonnet a accueilli les stands de l'organisation, prêts à recevoir à 10h les 17 équipes et 119 coureurs engagés dans ce premier grand rendez-vous professionnel de la saison. Au terme de cette étape de 161 km partie du centre-ville, le Français Paul Magnier (Soudal Quick-Step) s'est imposé au sprint, signant ainsi une victoire remarquable pour sa course de rentrée. Cette performance est d'autant plus impressionnante que le jeune coureur de 20 ans revenait d'une grave chute survenue en septembre lors du Tour de Grande-Bretagne, qui lui avait valu 36 points de suture à la cheville, à la hanche et au genou, ainsi qu'une commotion cérébrale.



La remise des prix au vainqueur de l'étape par Juan Martinez, maire de Bellegarde et Cédric Pierru, conseiller délégué au sport.

🗓️ 13 février

Décès d'Alain Debay, ancien maire de Bellegarde

« Savoir proposer des réponses aux problèmes de l'heure, avec humilité, avec le sentiment qu'il n'y a jamais de solution définitive ou parfaite, avec la seule certitude qu'il faut savoir se remettre en question lorsque les événements et les hommes évoluent, mais avec le souci permanent de rendre le meilleur service à la population. »

C'est par ces mots qu'Alain Debay résumait sa vision de l'engagement public, dans une rétrospective de ses mandats à la fin de l'année 1983.

Banquier de profession, Alain Debay a exercé la fonction de maire de Bellegarde de 1971 à 1984. Son action, marquée par de nombreuses réalisations, a profondément transformé la commune et engagé Bellegarde sur la voie de la modernité. Ce mouvement a été poursuivi, chacun avec sa sensibilité, par ses successeurs Henri Serment, Élie Bataille et aujourd'hui Juan Martinez.



Alain Debay est à gauche sur la photo

Le Bellegarde que nous connaissons aujourd'hui a vu ses premiers grands changements sous l'impulsion d'Alain Debay. Parmi ses principales réalisations figurent :

- 👉 la mise en place des bases d'un plan de protection contre les inondations du Rieu, incluant la création d'un canal de déviation, d'un barrage et de lacs de retenue en amont ;
- 👉 la déviation de la CD38 (liaison Beaucaire – Saint-Gilles), qui a permis de détourner le trafic de poids lourds du centre-ville ;
- 👉 la création du centre aéré avec le concours du Dr Pierre Louvard ;
- 👉 l'instauration des premiers colis et repas de Noël pour les aînés ;
- 👉 l'installation des hangars des services municipaux route d'Arles ;
- 👉 la construction de logements HLM ;
- 👉 la préservation de la pinède et du site de la tour dans le Plan d'Occupation des Sols, véritables poumons verts de la ville ;
- 👉 la réalisation du captage des sources de Sauzette, toujours en service aujourd'hui, avec déjà la préoccupation de protéger la qualité de l'eau face aux risques liés aux pesticides et engrais.

Ces actions, parmi d'autres, restent d'actualité et continuent de bénéficier à la commune. Si treize années de mandat peuvent sembler longues, elles sont souvent bien courtes pour concrétiser de tels projets. Tous ceux qui se sont investis pour Bellegarde en ont fait l'expérience.

La Confrérie des Chevaliers de l'Olivier Languedoc-Roussillon Occitanie présente les nouvelles huiles d'olive de la région

Le samedi 29 mars 2025, Juan Martinez, maire de Bellegarde, a accueilli la Confrérie des Chevaliers de l'Olivier Languedoc-Roussillon Occitanie pour une présentation des nouvelles huiles d'olive de la région. Lors de cette cérémonie, quatre crus oléicoles ont été mis à l'honneur :

- l'huile d'olive de Nîmes AOP BIO - Le Moulin d'Uzès
- le Fruité à l'Ancienne de monsieur Christophe Paradis - Le Moulin à Huile Paradis
- l'huile d'olive AOP de Nîmes - Les Moulins de Villevieille
- l'huile d'olive AOP de Nîmes - La Coopérative des 2B Beaucaire-Bezouce

Jean-Marie Etienne, président de la Coop des 2B et Bellegardais, était également présent. Il est reconnu pour avoir redécouvert et identifié génétiquement l'ancienne variété d'olivier locale « Jancote ». Au-delà des rencontres officielles, la Confrérie s'investit activement sur le terrain, notamment à travers des animations de taille et de greffe d'oliviers auprès des élèves, sur l'olivette communale dédiée aux enfants.





 **28, 29 et 30 mars**

Primavera de la tauromachie

Les arènes Pierre Aubanel de Bellegarde ont accueilli, du 28 au 30 mars, le lancement de la temporada 2025 dans le Sud-Est à l'occasion de la 3^e édition de la Primavera de la tauromachie.

Organisé avec la coordination des clubs taurins de Nîmes et du Gard, l'association Bellegarde Passions et Traditions et la Ville, cet événement a proposé au public un programme riche et varié : bolsin, course camarguaise, tentadero, novillada sans picador, ainsi qu'une journée pédagogique dédiée aux scolaires le vendredi.

Le samedi 29 mars, le village de la Primavera a été officiellement ouvert par Juan Martinez, maire de Bellegarde et président de la CCBTA, accompagné de Roland Cecchi-Tenerini, président de la coordination des clubs taurins de Nîmes et du Gard, d'Alexis Chabriol, président de l'Union des Jeunes de Provence et du Languedoc pour la défense des traditions, et de Raphaël Coulomb, président de l'association Bellegarde Passions et Traditions.

Le dimanche 30 mars, le public s'est retrouvé aux arènes pour la neuvième édition du Trophée Sébastien Castella, remportée par le novillero Iñigo Norte de l'école taurine de Salamanca.

 5 avril

Hommage à Batisto Bonnet, félibre Bellegardais (1844-1925)



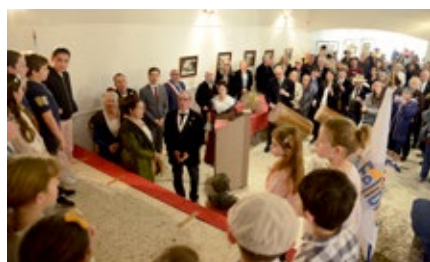
À l'initiative du Comité du Centenaire et des défenseurs de la langue provençale, la journée a débuté au cimetière de Bellegarde. Porté par les sons des galoubets et des tambourins, un cortège composé d'élus, d'amis et de représentants des traditions et de la culture provençale s'est rendu sur la tombe du Félibre. Des discours en langue Nostre (Provençal) ont salué la mémoire de l'écrivain et rappelé la richesse de son œuvre. À l'issue de la cérémonie, Juan Martinez, maire de Bellegarde, a déposé une gerbe sur la tombe du poète.

Une exposition et des conférences

Plus tard dans la matinée, la salle des Deux Mondes a accueilli le vernissage d'une exposition consacrée à l'auteur. L'événement, marqué par la présence de Paulin Reynard, Capoulié du Félibrige, et de Bérenger Aubanel, capitaine de la Nacioun Gardiano, a été rythmé par de nouveaux témoignages en provençal, des chants et des poèmes interprétés par les élèves des écoles Batisto Bonnet et Jeanne d'Arc. L'exposition, riche en manuscrits, photographies, portraits et extraits d'œuvres du poète, a permis au public venu nombreux de redécouvrir le parcours du Félibre local.

La journée s'est poursuivie salle des Sources, où chants, danses et conférences animées par Bernard Gelly et Patricia Dupuy sont venus clore cet hommage à celui que l'on considère comme l'un des plus grands prosateurs de la langue provençale.

En parallèle, des bénévoles du comité sont intervenus dans les écoles pour présenter la langue provençale aux enfants. Un grand merci aux établissements scolaires pour leur participation, ainsi qu'à Dominique Trinquier, Bernadette Vidal et Jean Delpierre (dit « Janet ») pour leur engagement et la réussite de cette belle organisation.



Bravo aux enfants

L'exposition Batisto Bonnet a aussi présenté, à cette occasion, les créations artistiques des enfants fréquentant le service périscolaire de l'école Batisto Bonnet pendant la pause méridienne. Grâce à l'initiative des animatrices, ces enfants ont réalisé des dessins inspirés des œuvres du félibre, notamment « Vido d'enfant » et « Varlet de mas ». C'est également durant cette pause méridienne que les enfants ont participé activement aux répétitions des chants présentés lors du vernissage de l'exposition.

9 avril

Ligne THT : une forte mobilisation

Mercredi 9 avril, la salle des Cigales affichait complet avec près de 400 participants venus assister à la réunion publique organisée par l'association Sauvegarde Terre d'Argence (ASTA) et le collectif Stop THT 13-30.

Au cœur des discussions : le projet de ligne à très haute tension (THT) porté par RTE, qui prévoit l'installation de 180 pylônes de 60 mètres de haut sur un tracé d'environ 65 kilomètres entre Jonquières-Saint-Vincent et Fos-sur-Mer, traversant des zones agricoles, naturelles et patrimoniales majeures. Les opposants dénoncent un projet à fort impact environnemental, menaçant la biodiversité, les paysages et le patrimoine culturel de la Terre d'Argence et de la Camargue. S'ils reconnaissent la nécessité de décarboner la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer, ils défendent des alternatives concrètes*, comme l'enfouissement partiel des lignes, solution déjà mise en œuvre ailleurs en France et jugée moins destructrice pour le territoire. Ces propositions, élaborées avec des experts et soutenues par de nombreuses collectivités, associations et professionnels, avaient d'ailleurs été évoquées par RTE en 2013, mais restent à ce jour écartées du projet principal.

(*) Plus d'info sur associationterredargence.fr



Un débat public national

Depuis le 2 avril, le projet fait l'objet d'un débat public national, piloté par la Commission nationale du débat public, dans le contexte des enjeux de réindustrialisation et de transition énergétique de la région de Fos-sur-Mer. L'ASTA a mandaté deux avocats, des recours juridiques sont à l'étude, et une vigilance citoyenne s'organise face à ce que les opposants considèrent comme une décision imposée sans réelle concertation locale. Tout au long de la soirée, acteurs du territoire, spécialistes et élus locaux ont réaffirmé leur détermination à protéger la Terre d'Argence. Juan Martinez, maire de Bellegarde et président de la CCBTA, a renouvelé son soutien à la mobilisation, dénonçant le manque de considération de l'État et de RTE envers les élus et les habitants du territoire : « Nous comprenons les enjeux de décarbonation de la zone de Fos-sur-Mer, mais cela ne doit en aucun cas se faire au détriment du Gard et de notre Terre d'Argence. Le Gard est le 6^e département le plus pauvre de France. Est-ce pour cela que certains pensent que nous allons nous taire ? Ils se trompent. Nous allons nous battre. Car un combat que l'on ne mène pas est un combat perdu d'avance. »

À l'issue de la réunion, le message était unanime : pas de pylônes sur ce territoire que ses habitants entendent préserver et défendre.



 8 mai

Une journée d'amitié européenne



Cérémonie commémorative du 8 mai 1945

La commémoration du 8 mai 1945 a été marquée par la présence des maires des villes jumelées de Gersfeld (Allemagne) et Bialy Bor (Pologne). Des élèves de 3^e du collège Federico Garcia Lorca de Bellegarde ont également pris part à la cérémonie, aux côtés des « Jeunes sapeurs-pompiers » en formation à la caserne de Nîmes centre.



Fête de l'Europe

La 23^e édition de la fête a mis à l'honneur la Pologne. Au cours de l'été 2024, Juan Martinez, maire de Bellegarde, et Ana Robin, déléguée aux jumelages, s'étaient rendus en Pologne pour amorcer la première signature de jumelage entre notre commune et la ville de Bialy Bor.

La Fête de l'Europe 2025 a été l'occasion d'accueillir nos nouveaux amis polonais, ainsi que le maire de Bialy Bor, M. Pawel Mikolajewski. Après l'échange traditionnel de cadeaux, la charte retour de jumelage a été signée entre les deux villes. Ce moment fort a été célébré comme il se doit, grâce aux nombreuses animations et dégustations proposées tout au long de la fête. Un grand merci aux bénévoles, dont l'engagement contribue chaque année au succès et à la pérennité de cette fête de l'Europe, symbole de convivialité, de partage et d'ouverture aux autres.



budget projets

**Fidèles à notre engagement de gestion responsable,
nous avons choisi de ne pas augmenter les taux de fiscalité directe locale,
garantissant ainsi la stabilité fiscale pour l'ensemble des habitants
tout en maintenant un soutien constant à la vie associative,
véritable moteur du dynamisme local.**

Ce dossier présente des projets structurants qui façonneront
notre cadre de vie. Sécurité, santé, développement économique
et amélioration du quotidien sont au cœur de nos priorités,
avec une attention particulière portée à l'équilibre entre rigueur financière
et accompagnement des initiatives locales.

fiscalité

Pas d'augmentation des taux de la fiscalité directe

Pour rappel, depuis la réforme de la fiscalité locale entrée en vigueur en 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales n'est plus perçue par les communes.

	TAUX GLOBAUX D'IMPOSITION	
	2024	2025
taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants de plus de 2 ans)	12,82‰	12,82‰
taxe foncière sur les propriétés bâties dont taux communaux 12,87‰	37,52‰	37,52‰
taxe foncière sur les propriétés non bâties	51,72‰	51,72‰

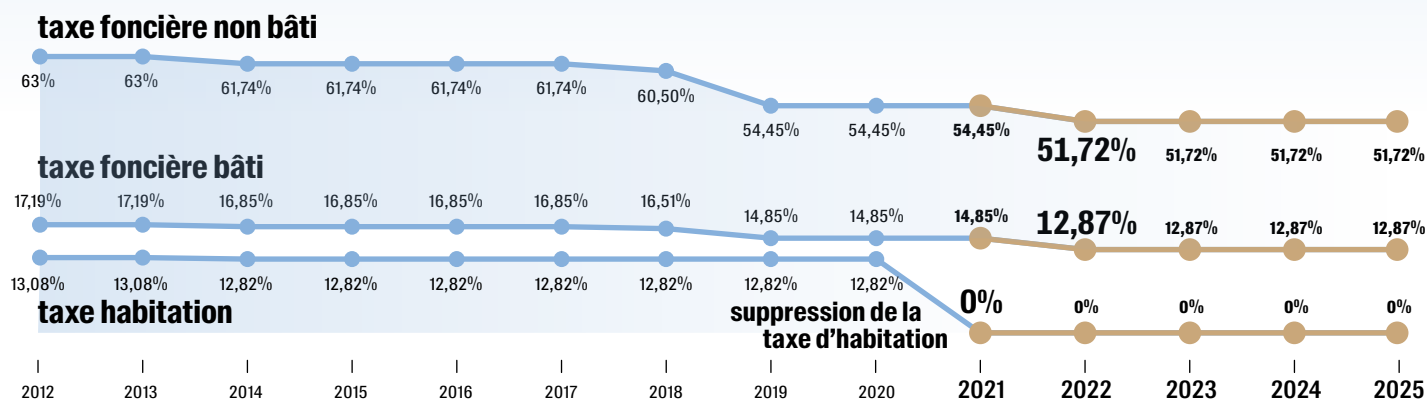
Les résidences secondaires et les logements vacants depuis plus de deux ans, non concernés par la réforme, restent soumis à la taxe d'habitation. Depuis 2023, ils sont imposés au taux voté par le conseil municipal.

Désormais, la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) se compose d'une part départementale au taux de 24,65% et d'une part communale au taux de 12,87%, soit un taux global de 37,52%.

Malgré un contexte d'inflation et une augmentation significative des charges salariales pour la commune, la municipalité a choisi de maintenir en 2024 les taux de fiscalité directe à leur niveau, après avoir procédé à une baisse de 13% en 2022.

Baisse des taux communaux

2014	2015 à 2017	2018	2019	2020 à 2021	2022	2023 à 2025
- 2‰ taxes locales communales	reconduction des taux à l'identique	- 2‰ taxes foncières (bâti et non bâti)	- 10‰ sur les taux communaux	aucune modification des taux	- 13‰ sur les taux communaux	aucune modification des taux



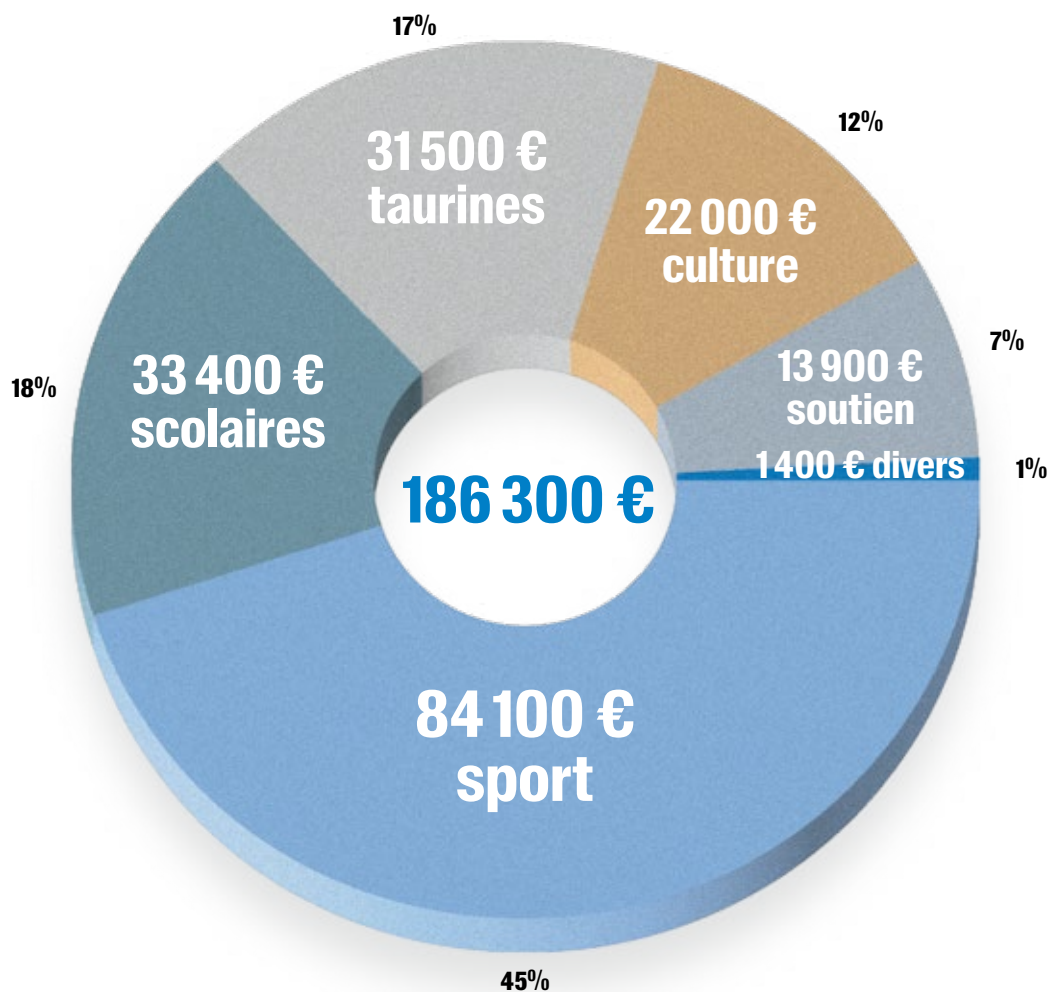
budget & fiscalité

Un soutien constant à la vie associative

Le forum des associations,
véritable vitrine du dynamisme associatif local
organisé par la municipalité,
se tiendra cette année le
dimanche 31 août 2025

En 2025, un montant de 186 300 € a été alloué à la vie associative sous forme de subventions. Ce soutien financier, parfois vital à leur existence, a bénéficié à 58 associations, contribuant ainsi à l'enrichissement du cadre de vie et à la diversité des activités de loisirs proposées dans la ville.

Répartition des subventions de la commune par domaine d'activités



cadre de vie

Une crèche et des halles commerçantes



Après une année d'études techniques nécessaires à la conception de ce double projet et à l'obtention du permis de construire, les travaux ont débuté en décembre 2023. En février, des panneaux photovoltaïques ont été installés sur les toitures des bâtiments. Aujourd'hui, la crèche et les halles commerçantes sont achevées sur le plan structurel, et la phase des finitions ainsi que l'installation des équipements est en cours.

L'ouverture de la crèche, initialement prévue pour septembre 2025, est désormais reportée à la fin décembre 2025 ou au début de l'année 2026. En ce qui concerne les halles commerçantes, la municipalité réfléchit actuellement à leur mode d'occupation. L'une des pistes envisagées est la création d'un marché hebdomadaire, à l'image de celui qui se tient le vendredi matin en centre-ville.

Un nouveau parc d'agrément en entrée Est de la ville

Depuis février, les travaux d'aménagement de ce nouvel espace ont débuté, sous la maîtrise d'ouvrage de la CCBTA. Le site accueillera des modules de jeux pour enfants et sera relié à une nouvelle voie cyclable. Cette piste permettra de rejoindre, au sud, le chemin du Mas de Rond, puis le rond-point de la cave, la fontaine des Vignerons, le port de plaisance via l'ancienne route d'Arles, ainsi que le centre-ville par la rue d'Arles. La réception des travaux est prévue pour l'été 2025. Ce projet, d'un montant de 594 306,30 €, est entièrement financé par la CCBTA dans le cadre du Contrat Local d'Aménagement.



La voie cyclable Via Rhôna de Bellegarde à Saint-Gilles



Ce projet, financé par la CCBTA à hauteur de 5 640 000 €, a pris plusieurs mois de retard en raison de nouvelles démarches administratives qui ont dû être engagées, contrairement aux deux premiers tronçons pour lesquels elles n'avaient pas été demandées. Le démarrage des travaux est désormais prévu pour l'été 2025, avec une livraison estimée entre la fin de l'année 2025 et le début de 2026.

budget sécurité

Un centre de secours pour des interventions plus rapides

La construction du nouveau centre de secours devrait débuter au cours du premier semestre 2026, pour une livraison prévue fin 2027.



Ce projet revêt un caractère exceptionnel, car il est porté par la commune elle-même, et non par le département habituellement en charge de cette compétence. Le Conseil départemental s'est néanmoins engagé à participer à son financement.

Ce projet revêt un caractère exceptionnel, car il est porté par la commune elle-même

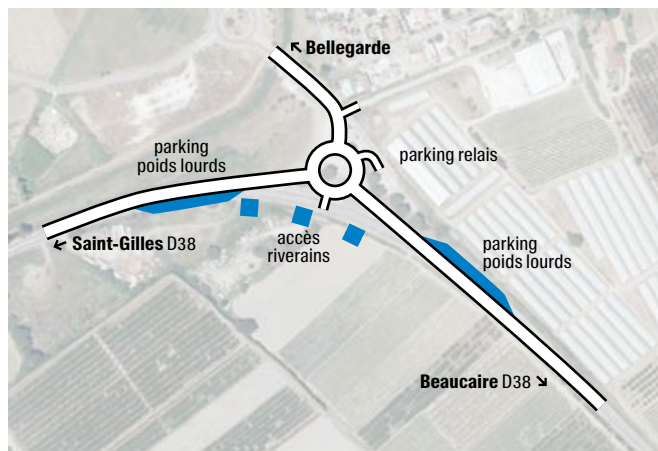
Le futur centre de secours sera implanté sur un terrain de 9 000 m², à proximité immédiate du collège Federico García Lorca. D'une superficie de 1 670 m², il comprendra un secteur administratif, des locaux de vie (restauration, détente, hébergement avec 7 chambres, vestiaires, salle de musculation, terrain de sport), un standard opérationnel, 11 travées, 6 réserves, 2 remises

pour Véhicules de Secours et d'Assistance aux Victimes (VSAV) avec zones de décontamination et de reconditionnement, un abri pour véhicules légers de 6 travées, des locaux techniques, une aire de manœuvre et une hélisurface. Cette infrastructure pourra accueillir environ 80 sapeurs-pompiers, professionnels et volontaires, ainsi qu'une douzaine de véhicules d'intervention. Le coût total du projet est estimé à 7 millions d'euros. Le concours d'architecture a été lancé en février-mars 2025. Le 28 avril s'est tenue la réunion du premier jury du concours. L'équipe de maîtrise d'œuvre sera sélectionnée en juillet, ce qui permettra ensuite d'engager la phase de recrutement des entreprises chargées de la réalisation des travaux. En parallèle, la commune lancera prochainement les travaux de raccordement du site aux réseaux d'eau et d'assainissement.



Un giratoire pour une entrée/sortie de ville sécurisée

Ce giratoire sera aménagé à l'intersection de la rue de Beaucaire et de la RD38 en direction de Beaucaire et Saint-Gilles, un secteur malheureusement marqué par plusieurs accidents, dont certains mortels. Afin de renforcer la sécurité et de réduire la vitesse sur cette portion de la départementale, le département et la commune ont récemment validé la création de ce rond-point. Lors du conseil municipal du 27 mars 2025, monsieur le maire a présenté le financement de ce projet, estimé à 1 020 000 € TTC. La commune, qui assurera la maîtrise d'ouvrage, prendra en charge 35% du montant total, soit 357 000 € TTC. Les travaux devraient se dérouler entre la fin de l'année 2025 et le courant de 2026.



santé

Un centre de soins non programmés médicaux et traumatologiques

Le 17 mars 2025, le conseil communautaire a approuvé la convention entre la Communauté de communes et la SELARL (Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée) en vue de la création d'un centre de soins non programmés à Bellegarde.

Porté par la CCBTA, qui détient la compétence Santé, ce projet est actuellement en phase d'études architecturales et représente un investissement estimé à 780 000 €. Son implantation est prévue sur un terrain communal jouxtant le Pôle associatif culturel Elie Bataille.

Un centre de soins non programmés est une structure médicale permettant de consulter un médecin sans rendez-vous pour des problèmes de santé urgents, mais non vitaux. Il vise à :

- ▶ **soulager les services d'urgences** en prenant en charge des pathologies ne nécessitant pas d'actes techniques lourds (par exemple : traumatologie non chirurgicale, sutures, petites immobilisations, etc.) et en assurant leur suivi ;
- ▶ **offrir aux habitants un accès de proximité à des soins médicaux** et traumatologiques non programmés ;
- ▶ **apporter un soutien aux médecins généralistes** en prenant en charge les consultations imprévues de leurs patients.

Le fonctionnement du centre sera assuré par un groupement de médecins et de professionnels de santé.



Une fois achevé, ce centre constituera un atout majeur pour l'accès aux soins des Bellegardais et, plus largement, pour l'ensemble des habitants de la Terre d'Argence.

économie

La création et l'extension de zones

Le projet d'extension de la zone industrielle de Broussan avance. La CCBTA qui détient la compétence du développement économique prévoit d'acquérir de nouveaux terrains en 2025.

Parallèlement, un budget de 100 000 € est alloué au lancement des études et des missions techniques nécessaires à la création de la future zone artisanale de Coste Rouge, mentionnée dans le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Débroussaillage

Avant l'arrivée des fortes chaleurs, il est essentiel de débroussailler les abords de vos propriétés afin de limiter les risques de propagation des incendies. D'après extrait de l'arrêté préfectoral 30-2025-03-28-0005 relatif à la prévention des incendies de forêts par le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé.

Qui est concerné ?

Toute construction ou chantier situé à moins de 200 mètres d'un massif forestier (bois, forêts, landes, maquis, garrigues, reboisements, plantations forestières) d'une superficie supérieure à 4 hectares est soumis à l'obligation de débroussaillage.

Qu'est-ce que le débroussaillage ?

Le débroussaillage consiste à réduire la densité des végétaux combustibles afin de diminuer l'intensité et la propagation d'un éventuel incendie, sur un périmètre d'au moins 50 mètres autour des bâtiments. Il ne s'agit ni d'une coupe rase ni d'un défrichement total : il faut veiller à préserver les jeunes plants et semis nécessaires au renouvellement forestier.

Entretien : La végétation herbacée et les broussailles ne doivent pas dépasser 50 centimètres de hauteur.



DÉBROUSSAILLEZ POUR PROTÉGER VOTRE MAISON ET VOTRE FAMILLE

Travaux à réaliser sur arbres et arbustes

Arbres

- ▶ Suppression ou élagage d'arbres, les branches conservées doivent être à au moins 3 mètres des bâtiments et des autres arbres.
- ▶ L'élagage doit concerner le premier tiers de la hauteur de l'arbre, et jusqu'à 4 mètres de haut pour les arbres dépassant 12 mètres.
- ▶ Sur les pentes supérieures à 30° (58%), la mise à distance n'est pas obligatoire afin de limiter l'érosion des sols.
- ▶ Des groupes d'arbres peuvent être maintenus sans espacement sur des surfaces maximales de 100 m², à condition que leurs branchages soient à 3 mètres des autres éléments.

Arbustes

- ▶ Sous le couvert des arbres conservés, tous les arbustes doivent être éliminés.
- ▶ En dehors du couvert des arbres, les arbustes doivent être espacés d'au moins 3 mètres des bâtiments et des autres arbres ou arbustes maintenus.
- ▶ Des groupes d'arbustes peuvent être conservés sans distance entre eux, sur des surfaces maximales de 20 m². La distance entre ces groupes et les autres éléments conservés ou les constructions doit être de 3 mètres.

LE DÉBROUSSAILLEMENT EST UNE OBLIGATION

À qui revient l'obligation ?

L'obligation légale de débroussaillage incombe au propriétaire de toute construction ou installation de plus de 20 m², sur un périmètre de 50 mètres. Sont également concernées les installations telles que citernes de gaz, antennes relais, télécommunications, ou éoliennes.

Un atelier convivialité pour les personnes atteintes de maladies d'Alzheimer ou maladies apparentées



Tous les mardis de 14h30 à 16h30, au local d'activité du 2 rue Émile Larnac, une équipe de 5 bénévoles vous accueillent. La plupart d'entre eux ont eu une expérience professionnelle dans le monde de la santé et du social. De plus, ces bénévoles ont l'obligation de se former au sein de l'Association France Alzheimer Gard, pour mieux répondre aux attentes des aidés et des aidants.

Les personnes aidées viennent volontiers à l'atelier

Elles arrivent avec le sourire, heureuses de retrouver le groupe, et repartent avec le sourire. Les personnes acceptent leurs différences (suivant le stade de la maladie), et sont très tolérantes ; elles nous donnent une leçon de vie. Sont proposés des exercices et jeux cognitifs, pour stimuler l'esprit des personnes : mots mélangés, mots croisés, mots coupés, anagramme, recherche de proverbes français, expressions françaises, jeux de société, activités manuelles, exercices de mémoire via une télévision avec la diffusion d'images sur l'histoire, le cinéma, les vieux métiers, les villes et monuments du monde sans oublier le karaoké. Les séances d'activités se terminent par un goûter convivial.

Des sorties Art et Culture organisées par l'association France Alzheimer Gard

Aidés, aidants et bénévoles s'y retrouvent. Jardin botanique « Les camélias de la prairie », Musée de la romanité, découverte de la Camargue en péniche, sortie bucolique à la vallée de l'Eure, Visite des Carrières de lumières... Les propositions des destinations sont variées et permettent à chacun de sortir de son quotidien et du cadre du village.



Un « café mémoire »

Il se déroule au café de l'Union. Lieu public propice à la rencontre et à l'échange. Autour d'un café ou d'une boisson, les participants partagent de l'information et tissent des liens entre eux, aidés par une psychologue et un bénévole de l'association. Prochaines dates : 20 juin, de 14h30 à 16h30. L'objectif de ce temps de rencontre est de changer le regard de la société sur ces maladies, afin que familles et personnes malades se sentent bienvenues dans tous les lieux publics.

Une formation pour les aidants sur Bellegarde

Le 6 et 20 novembre 2024, le comité local a organisé avec France Alzheimer Gard, une formation pour les aidants sur Bellegarde. La prochaine formation, se déroulera les 6 et 13 juin, de 13h à 18h salle des 2 Mondes à Bellegarde. Cette formation des aidants animée par une psychologue, et son binôme, un bénévole de l'association propose sept modules :

- ▶ connaître la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées ;
- ▶ communiquer et comprendre ;
- ▶ accompagner au quotidien ;
- ▶ s'informer sur les aides ;
- ▶ être l'aidant familial ;
- ▶ préparer l'entrée en établissement ;
- ▶ vivre en établissement.

Contact local, Jackie Pialot 06 77 45 65 01
Siège France Alzheimer Gard 04 66 21 03 09

Un point sur le réseau d'eau potable : des économies substantielles réalisées

Le remplacement complet des 3 400 compteurs d'eau de la commune par des compteurs connectés, capables de nous alerter en cas de consommation anormale, a constitué la première étape de notre plan d'action pour préserver la ressource en eau.



Dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur de l'eau potable, la commune a lancé une campagne intensive de recherche de fuites. Durant l'année 2024-2025, une dizaine d'interventions nocturnes ont été menées, permettant d'isoler et d'analyser méthodiquement chaque secteur du village. Cette démarche a permis de détecter 45 fuites, toutes parfaitement invisibles en surface : aucune perte de pression sur le réseau, aucun écoulement visible sur la voirie, l'eau se perdant silencieusement dans le sol. L'ensemble de ces fuites a été réparé par les agents communaux du service de l'eau en régie.

240 000 m³ économisés par an

Les résultats sont spectaculaires : nous constatons aujourd'hui une réduction de la consommation générale de 25 à 30 m³ par heure, soit environ 240 000 m³ économisés par an ! Pour donner un ordre de grandeur, ce volume correspond à la consommation annuelle totale de la ville de Fourques lorsque nous l'alimentons. Toutefois, notre vigilance doit rester constante. L'usure naturelle du réseau, les mouvements de terrain et les travaux réalisés à proximité des conduites provoquent

régulièrement de nouvelles fuites. C'est pourquoi nous renouvelerons ces opérations de détection à intervalles réguliers.



Frédéric Etienne
ADJOINT DÉLÉGUÉ À LA VOIRIE,
PROJETS ET RÉSEAUX



ENTREPRENDRE À BELLEGARDE



04 22 91 03 73 / 06 35 54 06 15

L'BEAUTÉ

Voici le nom du nouvel institut de beauté qui a récemment ouvert ses portes au 58 rue des Colibris, sur le plateau, juste en face du futur bâtiment des halles commerciales et de la crèche. À l'origine de ce projet, deux esthéticiennes indépendantes de Bellegarde, Laetitia Carrion et Lisa Perez, ont choisi d'unir leurs compétences afin d'élargir leur offre et d'accueillir leurs clientes dans un nouveau local entièrement dédié au bien-être.

Ce nouvel institut propose une large palette de prestations : soins du visage, massages, manucure, et bien d'autres, le tout avec une approche professionnelle et conviviale.

Ouvert sur rendez-vous lundi et mardi de 9h à 12h et de 14h à 19h, jeudi et vendredi de 9h à 19h, samedi de 10h à 17h.

JB-CARRELAGE

Originaire de Beaucaire, Jason Bosc réside à Bellegarde depuis cinq ans. Fort de huit années d'expérience dans le domaine du carrelage, acquises d'abord en tant qu'apprenti puis comme salarié, il a su développer un véritable savoir-faire. Constatant l'absence d'artisan carrelleur sur la commune et animé par un désir d'indépendance et de nouveaux défis, Jason a décidé de créer sa propre entreprise, « JB-Carrelage », lancée le 12 mars. Il propose ses services pour la pose de tous types de revêtements de sol et de mur, carrelage tous formats, parquet (stratifié ou collé), ainsi que des conseils personnalisés pour aider ses clients à choisir les produits les plus adaptés à leurs besoins.

07 78 35 05 07 ✉ jb-carrelage@hotmail.com



À noter

La commune compte un fournisseur de carrelage, « Oasis Céram », dont le showroom est situé au chemin des Corrèges.

07 67 76 55 30 📱 L'oasis Ceram



Horaires et jours d'ouverture susceptibles de changer par la suite.

SAÏGON

Saïgon est le nouveau restaurant de spécialités vietnamiennes qui a ouvert ses portes le 5 mars au 2 rue de l'Hôtel de Ville. L'établissement invite à un véritable voyage culinaire, proposant une large sélection de plats copieux à déguster sur place ou à emporter : porc au caramel, nems, samossas, rouleaux de printemps, canard au gingembre, bo bun, soupes, nouilles... Le choix est vaste et séduit déjà de nombreux Bellegardais. Le restaurant propose également un menu du jour, comprenant entrée, plat et dessert au choix, à un tarif avantageux le midi du lundi au vendredi. Une adresse à découvrir.

Ouvert du lundi au dimanche de 12h à 14h et de 19h à 21h30.

MAGNÉTISEUR

Jean-Paul Mayet s'est installé avec son épouse à Bellegarde en 2019. Après 28 années passées au sein de la Police nationale, il profite aujourd'hui d'une retraite bien méritée, tout en restant très actif dans la vie locale, notamment au sein de l'association des Jardins de la Tour. En 2022, il a suivi une formation en magnétisme curatif, lui permettant d'acquérir de nouvelles compétences dans l'accompagnement et le bien-être des personnes.

Cette démarche l'a conduit à créer son autoentreprise en avril 2024.

Jean-Paul Mayet propose désormais ses services de magnétiseur curatif, en présentiel ou à distance (travail sur photo). Il intervient pour rééquilibrer les chakras, stimuler l'énergie, soulager le stress, l'anxiété, les problèmes de peau, les maux de ventre et diverses douleurs, ainsi que pour couper le feu, notamment dans le cadre d'un suivi de radiothérapie.

06 32 94 21 31 ✉ jeanpaul.mayet.magnetisme@outlook.fr 📱 Jp Magnétisme

O'Pressing cherche une relève

Magali Fantini, gérante de la boutique « O'Pressing » située rue de Beaucaire, recherche une personne pour assurer la relève et poursuivre l'activité de ce commerce de proximité.

Toute personne intéressée peut se rendre directement à la boutique pour obtenir davantage d'informations.

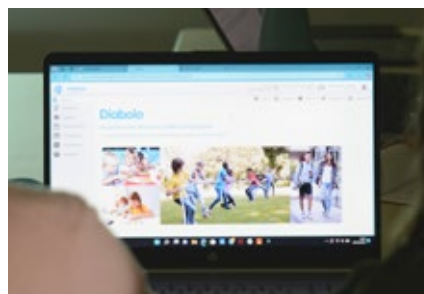
Un nouveau Portail Famille et logiciel de gestion pour les services jeunesse



Au cours du mois de mars, les responsables des accueils de loisirs, de la MDJ, des services périscolaires, de la crèche et de la régie unique jeunesse ont suivi une formation de trois jours pour se familiariser avec les nouvelles démarches à effectuer.

Pour les parents, la nouvelle version du Portail Famille sera compatible avec tous les supports (smartphone, tablette, ordinateur). La gestion des réservations, l'accès aux factures, le dépôt de documents et la mise à jour des coordonnées ont été simplifiés. L'affichage d'un calendrier permettra également d'avoir une vision claire des dates de réservation.

En ce début d'année, les services jeunesse, avec le soutien financier de la CAF, se sont équipés d'un nouveau logiciel informatique pour la saisie et le suivi des dossiers des enfants accueillis.



La transition entre l'ancien Portail Famille et sa nouvelle version se fera progressivement :

- ▶ dès la mi-mai, les parents seront invités à vérifier et mettre à jour le dossier de leur enfant sur la nouvelle plateforme ;
- ▶ durant l'été, les premiers paiements des factures des accueils de loisirs et MDJ seront ouverts ;
- ▶ en septembre, le logiciel sera pleinement opérationnel et mis en service, notamment pour les autres démarches (cantine, garderies périscolaires, crèche...).

Accueil de loisirs vacances d'été



Afin d'améliorer l'organisation et le confort des enfants accueillis durant les vacances d'été, le groupe G1 (enfants de grande section maternelle) de l'ALSH Pierre Louvard sera transféré dans les locaux de l'ALSH Philippe Lamour.

Les accueils de loisirs seront ouverts du 7 juillet au 27 août 2025, à l'exception des journées du 14 juillet et du 15 août où ils resteront fermés.

Pour la session des vacances d'été, les inscriptions ont débuté le 12 mai 2025

Les demandes d'inscription doivent être envoyées par mail à l'adresse suivante ✉ alsh.louvard@bellegarde.fr

Lieu d'accueil enfants-parents

Le lieu d'accueil enfants-parents « Petit à Petons » a ouvert ses portes en janvier 2024 dans les locaux de l'ALSH Pierre Louvard, situés au 1 avenue Villamartin à Bellegarde. Destiné aux parents de jeunes enfants âgés de 0 à 6 ans, cet espace convivial, gratuit et sans inscription, accueille les familles le premier et le troisième vendredi matin de chaque mois, de 9h30 à 11h30.

Le lieu est aménagé pour permettre aux enfants de découvrir et de partager des activités ludiques entre eux, en présence de leurs parents, grands-parents ou titulaires de l'autorité parentale. Ces moments d'échange favorisent leur autonomie, renforcent leur confiance en eux et les préparent à la vie en société. Parents et futurs parents y trouvent également un espace d'échange avec des professionnels et d'autres parents, autour de questions liées au quotidien. Dans une ambiance bienveillante, ils bénéficient d'un accompagnement et d'un soutien dans leur rôle et leurs préoccupations parentales.



Pour plus de renseignements

04 66 59 92 68

✉ lape.ccbta@laterredargence.fr

Vie des écoles

École Batisto Bonnet

Les élèves découvrent la pétanque !

Les élèves de l'école Batisto Bonnet se sont initiés à la pétanque dans le cadre d'un cycle sportif dédié en mars. Sous l'œil attentif de leurs enseignants et d'intervenants passionnés, ils ont découvert les techniques et les règles de ce sport emblématique du sud de la France. Ils ont appris à maîtriser le lancer, à analyser le terrain et à développer leur précision. Ce fut aussi l'occasion de partager des moments de convivialité et d'esprit d'équipe. Une belle manière d'allier concentration, adresse et plaisir du jeu !



Une initiation aux traditions provençales

Dans le cadre des festivités et des projets menés autour du thème de la Provence dans l'école Batisto Bonnet, en commémoration du centenaire de la mort du poète éponyme, M^{me} Lanthelme, ancienne première demoiselle d'honneur de la reine d'Arles, a fait l'honneur de présenter aux élèves de toutes les classes de l'école les subtilités du costume d'Arlésienne. Un public curieux et attentif a pu découvrir ou enrichir ses connaissances sur cette belle tradition exigeante

et passionnante, qui aura, n'en doutons pas, suscité des vocations ! Les élèves ont également eu la chance d'assister à l'intervention d'une santonnierne, qui leur a dévoilé les secrets de son art : la création minutieuse et poétique de santons, ces petites figurines emblématiques de la culture provençale. Une rencontre vivante et inspirante, à la croisée de l'artisanat et de la tradition.



La Saint-Valentin en *Journée de l'amitié*



Le vendredi 14 février, l'équipe du service périscolaire de l'école Batisto Bonnet et la cantine ont changé un peu le calendrier des fêtes pour célébrer la *Journée de l'amitié** au lieu de la Saint-Valentin. Au programme des activités ludiques ont été réalisées : fabrication de bracelets et de cartes de vœux à échanger pour renforcer les liens d'amitié et le respect de chacun, de messages anonymes à accrocher, chorégraphie de danse et boum. Tous les enfants, accompagnés et guidés par l'équipe d'animateurs, ont partagé des sourires et des souvenirs. Bravo aux services pour leur implication dans cette sympathique initiative.

* La journée internationale de l'amitié étant officiellement le 30 juillet, temps où l'école est fermée pour vacances scolaires



École Henri Serment

Court métrage

La classe de Grande Section de M. Itier a réalisé un très court métrage de 4 minutes. Ce film est conçu comme la bande-annonce du long métrage que nous aurions aimé faire... Les enfants de la classe, passionnés par la mythologie et les martiens, jouent tous un petit rôle dans cette bande-annonce qui décline les différents genres cinématographiques. Il a fallu apprendre à jouer des sentiments, des attitudes, à dire des textes avec une intonation. Et aussi à comprendre que tout est faux au



cinéma, qu'on ne meurt pas « pour de vrai » dans les films, qu'on utilise des truquages. Sachant cela, il est possible de mettre à distance les images violentes ou inquiétantes... La fabrication de ce péplum, décors compris, a été un moment très agréable pour la classe, avec beaucoup de rires même si nous avons croisé le Minotaure et un cyclope. Pour information, 6 classes de l'école ont également participé à la fête du court métrage qui s'est déroulée au mois de mars dans toute la France.

L'aire terrestre éducative

Dans le cadre de son label E3D. Les classes continuent leur action et leur réflexion autour du développement durable et de l'éco-citoyenneté, en partenariat avec la mairie. De nombreuses actions ont été entreprises depuis plusieurs années (tri des déchets dans les classes, mise en place d'un potager, d'un composteur, choix du matériel pédagogique, recyclage des bouchons, gourdes, installation de nichoirs, végétalisation de la cour grâce à de grands bacs en partenariat avec les services d'espaces verts...).

La classe de CM2 de M^{me} Giry en partenariat avec la commune, l'OFB (office français de la biodiversité) et la trousse à projets, continuent la mise en place d'une aire éducative terrestre installée au bord du Rieu (ancienne aire du pêcheur). Cet espace octroyé par la ville est le support d'un projet pédagogique de connaissance et de préservation de l'environnement pour les élèves et leur enseignant. Cette démarche éco-citoyenne basée sur la gestion participative d'une zone délimitée, s'organise en réunissant des « conseils des enfants ». Les élèves,

après un état des lieux réalisé l'année dernière, réfléchissent et prennent toutes les décisions concernant leur aire terrestre éducative, aidés par leur enseignant et leur référent. C'est l'occasion pour eux de découvrir leur territoire et ses acteurs dans le cadre d'un projet d'éducation à l'environnement, durant lequel ils développent les compétences du programme scolaire. Les classes de maternelle s'y ajouteront ponctuellement (construction d'abris pour les insectes, oiseaux...).

Gymnastique



Les élèves de PS/MS de M^{mes} Théron et Gourlay et de PS/GS de M^{me} Granados ont participé à un cycle gymnastique en partenariat avec le COB section gym de Bellegarde, afin de développer leurs compétences motrices. Les classes se sont rendues toutes les semaines depuis le retour des vacances d'hiver et jusqu'aux vacances de printemps, à la salle de gym du pôle associatif Elie Bataille, où Lydia Truillet encadrante de la section GRS du club Omnisports, installe au préalable un parcours adapté à l'âge des élèves et aux compétences travaillées. Les enseignantes remercient tout particulièrement la commune pour l'accès à cette salle, le COB pour le prêt de son matériel, les parents d'élèves pour l'accompagnement des élèves durant ces séances et Lydia pour son implication et sa disponibilité.

Classe découverte à Anduze



Du 11 au 14 mars, les élèves des classes de GS-CP de M^{me} Soulié et de CE1-CE2 de M^{me} Lolmède, sont allés en classe découverte au centre Val de l'Hort, à Anduze. Le thème de ce séjour était la découverte de la nature (la faune, la flore, la rivière) ainsi que la découverte d'activités artistiques telles que le land art, le cirque et le théâtre. Ce séjour a également permis aux élèves de développer le vivre ensemble et l'entraide. Nous espérons que chacun gardera de beaux souvenirs de ces moments partagés. Nous remercions vivement les parents qui ont accompagné les classes et la commune de Bellegarde pour la subvention classe découverte versée à l'école.

Projet « une classe / une œuvre »



Les élèves de CM1 de M^{mes} Rebeyrol et Gervais et de M^{me} Beys créent leurs propres œuvres artistiques en s'inspirant d'objets préhistoriques découverts lors du dernier chantier de fouilles de Bellegarde. Tout au long de ce projet, accompagnés et aidés d'une artiste plasticienne, Guilia Zanvit, ils font des allers-retours entre l'histoire (visite du musée de Beaucaire) et la création plastique.



Ce projet, financé en partie par la DSDEN, est réalisé en partenariat avec la CCBTA. Les créations des élèves seront exposées au musée Auguste Jacquet de Beaucaire à partir du 17 mai pour « la nuit des musées ».



École Philippe Lamour

Sport

Mardi 1^{er} avril, les élèves de grande section des écoles Henri Serment et Philippe Lamour ont participé à la course des écoles, organisée par l'association de course à pied « Les Godillots Bellegardais ». Ce fut une magnifique journée de printemps où une centaine de jeunes athlètes bien motivés ont effectué la moitié du tour du lac des Moulins à une allure modérée, puis un sprint final fantastique ! Bravo à eux ! Bravo aussi aux parents accompagnateurs et aux ATSEM qui ont encouragé les élèves en courant avec eux. On peut dire que les séances d'entraînement d'EPS à l'école ont porté leurs fruits : tous les courageux coureurs ont été récompensés d'une jolie médaille. Un très grand merci à l'association et aux bénévoles qui ont donné de leur temps pour cette rencontre conviviale, tout à fait propice à la cohésion des enfants de notre ville.

Visite

Le jeudi 23 janvier 2025, les élèves de grande section de l'école maternelle Philippe Lamour ont visité le château de Tarascon. Ils ont pu y découvrir quelques caractéristiques architecturales spécifiques aux châteaux ainsi que le mythe de la Tarasque, créature du folklore provençal.



Le dispositif de scolarisation des enfants de moins de 3 ans

Depuis plusieurs années maintenant, un projet de scolarisation précoce entre la mairie et l'éducation nationale a permis la création d'une classe dédiée aux enfants de moins de 3 ans à l'école maternelle Philippe Lamour : le dispositif de scolarisation des enfants de moins de 3 ans.



Qu'est-ce que le dispositif moins de 3 ans ?

C'est une classe de l'école maternelle adaptée au rythme et aux besoins du jeune enfant.

Les enfants se familiarisent progressivement à l'école dans une classe spécifique et aménagée afin de créer un environnement propice à leur développement moteur, relationnel et intellectuel, dans des

locaux conçus pour accueillir de jeunes enfants.

Le rythme de vie des tout-petits est respecté. En effet, les durées de fréquentation sont variables, progressives et adaptées aux besoins de chaque enfant : un projet individualisé et évolutif est établi conjointement entre l'école et la famille. Les enfants sont accueillis de 8h20 à 11h20 et de 13h20 à 16h20 en fonction du projet établi.

C'est en partant de jeux et de découvertes sensorielles que les enfants vont, petit à petit, apprendre à vivre en groupe, à communiquer avec les adultes et les autres enfants, à découvrir le monde qui les entoure. Cette première scolarisation dans un cadre rassurant et structurant s'articule autour d'activités centrées sur le développement du jeune enfant : langage, motricité, manipulation, expérimentation.

Une classe pour qui ?

Pour tous les enfants ayant atteint l'âge de 2 ans dans l'année civile en cours : soit tous les enfants nés entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 décembre 2023.

Le dispositif concerne tous les enfants de la commune. S'ils dépendent de l'autre école de secteur, ils rejoindront leur école à la rentrée suivante.

Pourquoi ?

Le dispositif grâce à sa pédagogie spécifique (à mi-chemin entre l'école maternelle et les structures de la petite enfance) favorise pour chaque enfant une expérience scolaire réussie en respectant le développement de l'enfant et ses besoins.

Elle permet de se préparer, de façon progressive, à la vie collective de la classe et aux attentes de l'école.

Pour tout renseignement (visite, rendez-vous) contactez l'école maternelle Philippe Lamour au 04 66 01 18 87 ou par mail ce.0300259U@ac-montpellier.fr



Quels partenaires ?

Pour favoriser les relations-école / famille, de nombreuses actions sont mises en place avec différents partenaires.

► Régulièrement, les parents sont invités à partager des moments de classe avec leur enfant.

► La CAF et la PMI proposent des actions sur l'alimentation, le sommeil, la propreté, de développement de l'enfant...

► Des cafés des parents sont organisés plusieurs fois dans l'année afin d'aborder des thèmes au choix des familles. Lors de ces rencontres, l'enseignante est accompagnée de différents partenaires, spécialistes de la petite enfance : le psychologue scolaire, les professionnels du relais petite enfance, une infirmière puéricultrice spécialisée dans l'accompagnement parental.

► Des rencontres mensuelles avec les assistantes maternelles du relais petite enfance : petit groupe d'enfants au sein de la classe.

► Des rencontres régulières avec la crèche : visite d'enfants par petits groupes au sein de la classe

Comment ?

Les inscriptions pour la rentrée 2025 ont déjà débuté en mairie.



Journée pédagogique dédiée à la tauromachie

Une centaine d'élèves de CM2, issus des écoles Henri Serment (1 classe), Jeanne d'Arc (1 classe) et Batisto Bonnet (2 classes), ont participé le vendredi 28 mars à cette journée organisée par La Coordination des Clubs Taurins de Nîmes et du Gard, la commune et l'Union des jeunes de Provence et du Languedoc pour la défense des traditions.

La matinée s'est déroulée à la manade Pierre Aubanel et à la ganadéria La Paluna, sur la commune de Saint-Gilles, où Pauline Aubanel et Vincent Fare ont présenté leur élevage respectif. Les enfants ont pu découvrir le bétail dans les pâturages, assister à une démonstration de tri de taureaux par les gardians, ainsi qu'à une démonstration d'harnachement d'un cheval de picador.

Après une pause pique-nique, l'initiation s'est poursuivie aux arènes Pierre Aubanel avec la découverte des techniques taurines, notamment l'art du raset et du paseo. Les plus grands et expérimentés ont ensuite proposé de belles démonstrations, clôturant ainsi cette journée en plein air, pendant laquelle chacun a pu découvrir toutes les richesses de nos traditions.



Les Minots de Bellogardo



L'association des parents d'élèves les Minots de Bellogardo organise une grande tombola au profit des écoles Batisto Bonnet et Philippe Lamour. Tous les fonds récoltés permettront de financer des projets éducatifs et des activités pour les enfants.

Plus de 2000 € de lots à gagner !

Offerts en grande partie par nos partenaires locaux et des parcs de loisirs.

Du 12 mai au 16 juin 2025

Des grilles de tombola sont disponibles dans les boulangeries de la ville et chez Pizza Olive où vous pourrez participer directement. Votre soutien est essentiel pour enrichir la vie scolaire des élèves. Merci de votre contribution à la réussite de cette initiative !

Jacky Novi

Un nouveau nom pour le stade des Clairettes

Doté d'un terrain en pelouse synthétique et de locaux entièrement rénovés, il ne manquait plus qu'un nouveau nom pour cet espace sportif dédié au ballon rond.

Pour rendre hommage à une figure locale emblématique, le choix s'est naturellement porté sur **Jacky Novi, le seul Bellegardais à avoir brillé au plus haut niveau du football professionnel français**. Jacky Novi compte 20 sélections en équipe de France et a remporté trois titres de champion de France en 1971, 1972 et 1979. Formé au Nîmes Olympique, il fait ses débuts en première division lors de la saison 1963-1964, à seulement 17 ans. Son talent l'a ensuite mené à l'Olympique de Marseille en 1967, au Paris Saint-Germain en 1974, puis au RC Strasbourg en 1977, où il terminera sa carrière en 1980. En 2022, le magazine So Foot l'a classé à la 79e place des meilleurs joueurs du Championnat de France.



L'inauguration officielle du stade Jacky Novi est fixée le 28 juin 2025 avec au programme plusieurs surprises.

UNE ÉCOLE DE RASETEUR DANS LA COMMUNE



C'est en 2020 que Bari Khaled a fondé son école de raseteurs. Fort de 18 années de carrière en tant que raseteur, dont 13 ans dans la catégorie des As, 14 années en tant que tourneur (toujours en activité aujourd'hui auprès de Vincent Félix), et 4 ans d'expérience en tant qu'éducateur, il a souhaité initier les jeunes à l'art du raset.

Depuis 2025, l'école a pris ses quartiers au pied de la Madone, dans les arènes Pierre Aubanel à Bellegarde. Pour cette première année sur le site, l'école accueille 27 élèves encadrés par 4 éducateurs.

Les inscriptions sont ouvertes aux jeunes à partir de 11 ans

Les courses d'entraînement se déroulent chaque mercredi et vendredi, et sont annoncées notamment sur la page Facebook « Raseteurs Bellegarde ».

Un grand merci aux sponsors qui soutiennent le développement de l'école, ainsi qu'à la commune, à monsieur le maire Juan Martinez et à Christophe Gibert, adjoint aux festivités, pour leur confiance.

Venez nombreux dans nos arènes pour encourager et soutenir nos jeunes talents!

Bari Khaled président de l'école de raseteur de Bellegarde

Pour tous renseignements [✉ raseteursbellegarde@gmail.com](mailto:raseteursbellegarde@gmail.com) [f Raseteurs Bellegarde](#)

10 ans de festival de l'humour

Lancé en 2016 à l'initiative d'Adrien Héritier, conseiller délégué aux animations populaires, le festival de l'humour « Bellegarde du rire » a vu défiler de nombreux grands noms du rire sur sa scène en plein air, offrant un superbe panorama sur la plaine d'Argence.

Les tout premiers à fouler les planches ont été Artus et Titoff.

Depuis, de nombreux artistes réputés se sont succédé : Jean-Marie Bigard et Giedré en 2017, Arnaud Cosson et Mathieu Madenian en 2018, Sébastien Cauet et Jeanfi Janssens en 2019, La Bajon en 2020, Wally Dia en 2021, Olivier de Benoist et Christelle Chollet en 2022, Caroline Vigneaux en 2023, et Michel Boujenah en 2024.





Organiser ce rendez-vous incontournable du rire n'a pas toujours été de tout repos. La crise Covid de 2020, par exemple, a contraint les organisateurs à reporter le festival en septembre et à le réduire à une seule soirée. Autre défi, les aléas de la météo : pluie ou vent fort ont parfois obligé à déménager en urgence tout le matériel de sonorisation et d'éclairage vers des lieux

plus abrités, comme ce fut le cas en 2017 et 2019. Malgré tout, même si certains humoristes ne manquent pas de plaisanter sur la Madone locale ou sur les moustiques qui s'invitent parfois sur scène, tous s'accordent à dire que le site de Bellegarde est enchanteur et offre une proximité privilégiée avec le public.

La dixième déjà !



vendredi 13 juin

première partie
Yoan Lesavre
et **Gabrielle Giraud**
soirée Comedy Club

seconde partie
Bénédicte Bousquet

samedi 14 juin

première partie
Bruno Boniface
seconde partie
Sellig

Vente des places

- En ligne sur le réseau fnac et francebillet.com
 - Sur place, le soir des spectacles
 - En mairie auprès du service festivités
- Ouverture des portes à 19h30, début des spectacles à 20h15

CHORALE LA CANTILÈNE

Le vendredi 21 mars, la chorale La Cantilène a donné son concert annuel pour la première fois à l'auditorium du pôle associatif Elie Bataille, profitant pleinement des équipements modernes, de l'éclairage et de la vidéoprojection offerts par cette belle salle. Malgré une météo peu clémente, le public est venu nombreux assister à l'événement.

Après une première partie consacrée à la chanson de variété, la chorale a poursuivi avec son opérette «Rendez-vous à Paris». Les choristes, costumés pour l'occasion, ont manifestement pris beaucoup de plaisir à chanter et à partager leur passion avec le public.

Le 17 mai, la Cantilène a proposé un nouveau concert à l'église, en compagnie de trois autres chorales, au profit de l'association Rétina France qui œuvre pour la greffe de rétine.



Un beau spectacle et un remarquable moment de solidarité qui ont rassemblé plus de 80 choristes. Merci aux chorales de Chusclan, Castillon et Canta Cigales de Bellegarde pour leur précieuse participation.



ALMA SÉVILLANA

Les danseurs et danseuses de l'association de danse Alma Sevillana ont bravé le froid pour réchauffer le public lors du week-end de la Primavera. Ils étaient une trentaine à animer la scène devant les arènes, partageant leur passion, leur dynamisme et leur bonne humeur.

CONCERT À BELLEGARDE

Les 3Zakor, c'est quoi ?

C'est avant tout un groupe de copains bellegardais qui aiment la musique. Ensuite, c'est un projet de partage et une envie de progresser. Les acteurs de cette aventure sont : Éric notre bassiste et guitariste, Marc, Bruno et Jean-Marie nos guitaristes, Gilbert notre batteur, Jean-Marc notre pianiste, et nos chanteuses Julie, Doris et Fabienne.

Venez nous rencontrer pour un super concert à Bellegarde le 21 juin 2025 au bar de l'Union aux alentours de 20h à l'occasion de la fête de la musique.

À très bientôt les 3Zakor.

ÉCLATS DE VOIX

La Chorale Éclats de Voix vous convie à deux rendez-vous.

► **Jeudi 5 juin 2025 à 19h pour une répétition publique, à l'auditorium.**

► **Samedi 21 juin 2025 pour un concert à l'occasion de la Fête de la Musique.**

L'association partagera la scène avec les deux autres chorales de Bellegarde (la Cantilène et Canta Cigales) afin de proposer tous ensemble un moment en musique. Rendez-vous au centre du village face au Café de l'Union à partir de 18h.

ÉCOLE DE DANSE

Pour cette nouvelle saison, l'école de danse de Bellegarde s'est dotée d'un nouveau logo. Cette identité visuelle plus moderne donne un nouvel élan à l'association et met en avant son dynamisme, sa créativité et sa bonne humeur.

Cette année, l'école de danse compte 127 adhérents. Elle a récemment offert un aperçu du talent de ses élèves lors d'une représentation des classes le 9 février dernier devant 260 spectateurs à la salle des Sources. Cet événement a permis d'apprécier le travail et la passion des danseurs. Des plus jeunes aux adultes, chaque groupe a su captiver l'audience avec des numéros originaux et créatifs, explorant différentes facettes du modern jazz et du classique. La technique, la musicalité et l'expression scénique étaient au rendez-vous, témoignant de l'engagement des élèves et de la pédagogie du professeur, Sam.

Pour le gala de fin d'année qui se déroulera les 21 et 22 juin à l'auditorium de Fourques, les spectateurs peuvent s'attendre à un programme riche et varié, mettant en lumière l'ensemble des classes de l'association. Des chorégraphies inédites, des costumes soignés et une mise en scène travaillée promettent deux belles représentations. Les membres de l'association sont déjà à pied d'œuvre pour préparer cet événement tant attendu.



L'ÉCOLE DE MUSIQUE EN SCÈNE : AUDITION ET CONCERTS À VENIR

Concert Piano Violoncelle
Dimanche
22 juin 2025 à 17h00
Au pôle associatif Élie Bataille Bellegarde

Sergueï RACHMANINOV,
sonate en sol mineur opus 19
Gabriel FAURÉ,
sonate n°2 opus 117 en sol mineur

De la belle époque aux années folles

Léonard BONNÉ Dominique JAYLES
PARTICIPATION LIBRE

L'école de musique Georges Bizet a pu déjà organiser durant cette année artistique deux auditions, le 7 décembre 2024 et le 9 mars 2025. La première a été clôturée par un partage musical du groupe local 3Zakor, la seconde par le concert des professeurs de l'école de musique.

C'est avec plaisir que l'école invite le public à sa dernière audition annuelle qui se tiendra le **dimanche 15 juin 2025** à l'auditorium du Pôle Associatif Élie Bataille. Cet événement sera l'occasion pour les élèves de tous niveaux de démontrer leur talent et les progrès réalisés au cours de l'année. L'audition réunira une variété de performances des guitaristes, pianistes et flûtistes. Ce moment privilégié mettra en lumière l'engagement et la passion des jeunes musiciens, encadrés par une équipe pédagogique investie. **Le 22 juin à 17h**, un concert de piano et violoncelle se tiendra à l'auditorium du pôle associatif.

**concert
22 juin
à 17h**

06 02 41 69 97 ✉ assocmusiquebizet@gmail.com f [ecoledemusiquebellegarde](https://www.facebook.com/ecoledemusiquebellegarde)

MARCHÉ DE NOËL

Le marché de Noël se prépare déjà. Il se déroulera les 12, 13 et 14 décembre 2025. Comme lors des éditions précédentes, des chalets seront mis à disposition des exposants. Les demandes d'emplacement et les candidatures doivent être déposées au service festivités de la mairie avant le 10 août 2025.
contact ✉ service.festivites@bellegarde.fr





Fête de juillet

13 juillet

arènes Pierre Aubanel
21h30 – **taureaux piscine**
CT la jeunesse bellegardaise

14 juillet

boulodrome
8h30 – **traditionnel**
concours de boules
primé par la ville

plaine des jeux
22h30 – **feu d'artifice**

arènes Pierre Aubanel
23h – **finale**
concours de boules

Culture

13 juin 19h30

tour de la Madone
festival de l'humour
Bellegarde du rire
première partie
Yoan Lesavre
et **Gabrielle Giraud**
soirée Comedy Club
seconde partie
Bénédicte Bousquet

14 juin 19h

caveau des vignerons créateurs
animation
« **Les Estivales** »

14 juin 19h30

tour de la Madone
festival de l'humour
Bellegarde du rire
première partie
Bruno Boniface
seconde partie
Sellig

14 juin 20h30

auditorium du pôle Elie Bataille
théâtre
Don Quichotte
association culturelle B. Bonnet

15 juin

auditorium pôle associatif
concert annuel
d'audition des élèves
école de musique

21 juin

café de l'Union
fête de la musique
18h – concert des chorales locales
La Cantilène, Canta Cigales,
Éclats de voix
19h30 – concert du groupe **3Zakor**

nuits musicales

place Edouard Allovon
20h30 – **Karaoké Party**
rue hôtel de Ville
Tribute Johnny Hallyday

22 juin 17h

auditorium pôle associatif
concert
piano & violoncelle
école de musique



Sport

boulodrome

club Atomic pétanque

PÉTANQUE

7, 21 et 28 juin, 19 et 26 juillet,
23 août et 6 septembre (finale) 15h
concours
challenge d'été

14 juin 15h et 9 août 15h30

concours sociétaires

6 juillet 15h

concours montée
doublette féminin
concours montée
triplette masculin

concours
triplette mêlée

8 juillet 15h

trophée « la Madone »

15 juillet 15h

trophée « le Président »

10 août 15h

trophée « les commerçants »

24 août 15h

trophée Yvon Frontin

31 août 15h

14 juillet 8h30

traditionnel concours
primé par la ville

JEU PROVENÇAL

2 juillet 9h

concours 3 parties

28 juin

stade

cérémonie de baptême
du stade Jacky Novi

11h30 – match d'exhibition avec
les jeunes de l'OCB

15h – match d'exhibition
avec les anciens de Nîmes
Olympique / anciens de l'OCB

Taureaux

arènes Pierre Aubanel

18 juin 18h

**course de ligue Occitanie
trophée Terre d'Argence**

CT le cinq francs & CCBTA

4 juillet 17h

course d'étalons neufs

CT la jeunesse bellegardaise

13 juillet 21h30

taureaux piscine

CT la jeunesse bellegardaise



Divers

6 et 13 juin 13h à 18h

salle 2 Mondes

**formation aux aidants
de malades Alzheimer
ou maladies apparentées**

comité local France Alzheimer

18 juin 11h30

monument aux morts

**cérémonie
commémorative**

20 juin 14h30 à 16h30

café de l'Union

café mémoire

comité local France Alzheimer

31 août 10h à 16h30

parvis de la halle des sports

Pierre de Coubertin

forum des associations



Brocante et vide-grenier



22 juin 7h à 18h

place Batisto Bonnet

brocante vide-grenier

Les déballages du Sud

Non à la ligne 400 000 volts : protégeons notre territoire !

Bellegardaïses, Bellegardais,

Le gestionnaire du réseau de transport d'électricité, RTE, projette la création d'une ligne aérienne à très haute tension (400 000 volts) entre Jonquières-Saint-Vincent et Fos-sur-Mer qui parcourrait la Terre d'Argence, la Camargue, le Pays d'Arles et la Crau.

Son objectif affiché : accompagner la décarbonation de la production industrielle de Fos.

Mais à quel prix pour notre territoire ? Ce tracé imposé traverserait nos paysages, bouleversant notre environnement et notre cadre de

vie. Il serait menaçant pour nos entreprises, l'activité agricole et touristique, essentielles à notre économie locale ; sans compter la valeur des propriétés et du foncier qui pourraient accuser une décote estimée, par les experts, entre « 10 et 40% ». Notre groupe d'opposition s'est toujours engagé pour un développement industriel durable, conjugué à une transition écologique réfléchie. Mais cette transition ne peut se faire au détriment de notre cadre de vie, de la nature environnante

et de la santé des riverains !

Une mobilisation citoyenne est déjà engagée ; restons solidaires et vigilants...

Nous ne souhaitons pas subir ce projet !

C'est pourquoi notre groupe soutiendra toutes les initiatives permettant de le combattre juridiquement. Nous profitons de cet article et de l'arrivée des beaux jours, pour vous souhaiter une excellente période estivale.

Cathy Navatel, Judith Florent, Stéphanie Vieri, Bruno Arnoux.

VIE PRATIQUE

Passeport et carte d'identité

Avant toute réservation pour vos vacances et sortie du territoire, vérifier la validité de vos justificatifs d'identité. N'attendez pas pour faire les démarches de renouvellement ou la première demande pour vos enfants.

contact mairie
service passeports - CNI
04 66 01 09 31



Naissances

2024

- 24 août Julien Coletta Bermajo
- 15 novembre Giulia Laigle
- 20 novembre Elyo Philip
- 22 novembre Nathan Gaspard
- 15 décembre Valentina Garbero Pinel
- 15 décembre Manuela Garbero Pinel

2025

- 9 janvier Layäna Ortiz
- 15 janvier Cécile Duble
- 23 janvier Sandro Miralles
- 25 janvier Aria Mabrouk
- 29 janvier Lysio Bonnet
- 30 janvier Ezio Martin
- 15 février Nolann Le Bris
- 23 février Maylie Chevaillier
- 5 mars Ézio Romero
- 24 mars Nenina Ortiz
- 20 avril Léo Thevenet
- 22 avril Amalia Torrin Gambino
- 24 avril Eloïse Boutteny
- 2 mai Augusto Goardon

Mariages

- 21 février Soufian Oulad Benhamida et Joara Saouda
- 8 mars Arnaud Trinquier et Sophie Espinasse
- 8 mars Frédéric Jessin et Elisabeth Gil

Décès

2023

- 5 décembre Pierre-Guy BERNARD

2024

- 12 novembre Kai Vu
- 14 novembre Suzanne Van de Walle
- 2 décembre Maria Jean dit Talon
- 3 décembre Joël Garcin
- 11 décembre Roger Portejoie
- 13 décembre Marie Auroux
- 14 décembre Franck Krier
- 14 décembre Georgette Petit
- 25 décembre André Alberola
- 25 décembre Colette Thébault
- 26 décembre Saïd El Hamra
- 27 décembre Carmen Cabanis

2025

- 1^{er} janvier Jean Dayre
- 4 janvier Serge Monleau
- 7 janvier Mohamed Bibit
- 8 janvier Huguette Veyssere
- 10 janvier Georges Gautier
- 17 janvier Joseph Hernandez
- 19 janvier Marie-Renée Anglezan
- 22 janvier Amar Moumni
- 22 janvier Jean Serment
- 26 janvier Christiane Sendra
- 30 janvier Robert Arsac
- 4 février Marcel Giuntini
- 9 février Simone Salvi
- 10 février Francis Agniel
- 13 février Alain Debay
- 13 février Pierre François
- 15 février Francis Carel
- 24 février Denis Carceles
- 25 février Anne-Marie Beltran
- 3 mars Stéphanie Bior
- 6 mars Isabelle Garcia
- 13 mars Marguerite Rivet
- 21 mars Sylviane De Vecchi
- 12 avril Simone Conte-Maorino
- 16 avril Edwige Karoubi
- 17 avril Louise Perraudin



Pompes Funèbres
Bernard COLLIN & Fils

Maison
fondée
en 1907

Organisation complète des obsèques

Transport toute distance France et Etranger

Chambre Funéraire

Chemin de Rodilhan à Manduel

Marbrerie

Caveaux

24h/24
7j/7

06 11 56 61 50
06 21 60 22 85

Magasin rue Jeanne d'Arc 04 66 01 15 33 Bellegarde
Contrat de prévoyance - Fleurs - Articles funéraires - Plaques - Gravures

Site internet : pompes-funebres-collin.com

RENOV'logement

○ Rénover

○ Adapter

○ Isoler

Opération d'Amélioration de l'Habitat et
de Renouvellement Urbain



**UN PROJET DE
TRAVAUX ?
LA CCBTA VOUS
ACCOMPAGNE !**

**AIDE JUSQU'À 60%*
DU MONTANT DES
TRAVAUX**

(* sous conditions)

- Conseils gratuits
- Assistance technique
- Montage des dossiers de subventions

04 65 84 62 80

aidesaulogement@laterredargence.fr



Conformément à l'article L.541-10-1 du code de
l'environnement v "Ne pas jeter sur la voie publique"